GROUPE CONCURRENCE



La réputation acquise par Orrick Rambaud Martel pour son expérience en droit de la concurrence, des concentrations et de la distribution lui permet de délivrer des solutions sur-mesure pour répondre aux problématiques de droit européen et français les plus complexes auxquelles sont confrontés ses clients.

L'expérience devant les tribunaux et les autorités de concurrence ainsi qu'une connaissance approfondie de secteurs d'activité, en particulier de l'audit, l'agroalimentaire, l'électronique, l'informatique, l'énergie, le luxe, les matériaux de construction, la pétrochimie, les produits de grande consommation et les télécommunications, sont l'assurance d'un conseil sûr et innovant.

Le cabinet intervient, tant en conseil qu'en contentieux, aux côtés de ses clients sur des questions de pratiques anticoncurrentielles, contrôle des concentrations, aides d'Etat, distribution, pratiques restrictives ou concurrence déloyale, devant les juridictions commerciales, civiles, pénales ou arbitrales, communautaires ou françaises, et devant la Commission européenne, l'Autorité de la concurrence et les régulateurs sectoriels.

Un savoir-faire éprouvé en droit de la concurrence :

Contrôle des concentrations:

Orrick Rambaud Martel représente les entreprises parties à la concentration tout au long de leurs opérations. Il suggère un examen concurrentiel complet et une évaluation des risques en amont, suivis d'une prise en charge des discussions avec les autorités européennes et françaises et d'une assistance en cas de contentieux ou de recours (TPICE et Conseil d'Etat).

Pratiques anticoncurrentielles

Afin de prodiguer conseil et assistance en matière d'abus de position dominante et d'entente, tant aux entreprises parties qu'aux tiers intéressés, le cabinet privilégie un accompagnement de ses clients tout au long de leurs opérations afin de limiter en amont les risques de contentieux. Il propose audit et assistance dans les procédures négociées ("clémence" et "transaction" notamment) devant les autorités communautaires et françaises.

Enquêtes de concurrence

Orrick Rambaud Martel accompagne ses clients dans le cadre des enquêtes diligentées par la Commission européenne et l'Autorité de la concurrence. Le cabinet intervient immédiatement sur les demandes de renseignements, les auditions et les perquisitions. Il propose également des formations et des conseils sur la mise en place de politiques respectant les règles de la concurrence afin d'aider ses clients à appliquer au mieux les règles en vigueur.

Aides d'Etat

Le cabinet intervient auprès des clients bénéficiaires d'aides d'Etat en procédant aux analyses et en entreprenant les négociations et démarches nécessaires au plan communautaire ou national. Il propose un examen des acquisitions et des Partenariats Privé-Public sous l'angle des aides d'Etat et conseille les tiers en cas de contestation d'aides d'Etat devant les juridictions nationales, notamment.

GROUPE CONCURRENCE

O R R I C K RAMBAUD MARTEL

Distribution

En cas de procédures contentieuses, les avocats du cabinet accompagnent leurs clients dans la rédaction de contrats de distribution. Ils les conseillent en particulier dans le cadre des négociations commerciales fournisseurs/distributeurs et les

assistent dans la rédaction des conventions annuelles.

DES COMPETENCES RECONNUES

"This competition team represents French and international clients before the European and French courts and regulatory authorities. It works on a wide range of matters including mergers, joint ventures and cartels, and represents clients from a range of industries including financial services, chemicals and telecommunications. It recently defended Total before the French competition authorities in proceedings relating to allegations of cartel and abuse of dominant position in the bottled liquefied petroleum gas sector." Peers highly recommend Philippe Rincazaux, who regularly advises on complex cartel

matters, including the Total cartel case. He has also developed a practice in state aid and privatisations.

Chambers Europe 2012 - Competition/European Law

"Orrick Rambaud Martel's Philippe Rincazaux advises major groups on EU and French merger control and antitrust matters. The team successfully represented Total in the alleged jet fuel cartel in La Reunion and in proceedings regarding

the LPG market."

Legal 500, 2012 - EU competition and distribution

VOS CONTACTS

Philippe Rincazaux, princazaux@orrick.com

Orrick Rambaud Martel - Cabinet d'avocats 31 avenue Pierre 1er de Serbie - 75782 Paris Cedex 16 Tel : 01 53 53 75 00 Fax : 01 53 53 75 01